



Président

Dr Patrick PELLOUX

Secrétaire général

Dr Bruno FAGGIANELLI

Secrétaire Adjoint

Dr Régis GARRIGUE

Trésorier

Dr Fabrice VENIER

Webmaster

Dr Laurent CASENOVE

Communiqué de Presse AMUF 30 août 2010

PREAVIS DE GREVE

La réforme des retraites et un accord que la ministre de la santé a signé avec deux organisations intersyndicales le 6 juillet 2010 ne répond en rien aux préoccupations des médecins urgentistes et des praticiens hospitaliers. La réforme de l'Ircantec que le gouvernement a décidé d'imposer contre l'avis de la majorité des organisations syndicales entérine une diminution de 30 % de nos retraites que les récentes mesures "compensatoires" récemment annoncées seront loin de combler. Nous continuons à réclamer une autre réforme permettant d'obtenir des pensions d'un niveau suffisamment attractif pour les praticiens hospitaliers.

Les enjeux de la retraite sont intimement liés au temps de travail et à sa pénibilité. La pénibilité est une contrainte inhérente à notre mode d'exercice qui doit être pris en compte. Or bien au contraire, les réformes successives qui touchent l'hôpital public ne font qu'aggraver les choses : diminution du nombre de lits, regroupement des hôpitaux, augmentation d'activité, baisse de l'attractivité des métiers avec des variations du temps de travail sur le nyctémère, temps de travail dont le flou entre les 39 heures et 48 heures entraînant des abus démotivant pour les urgentistes, judiciarisations des relations avec les malades, les familles et les administrations...

En conséquence nous déposons ce jour un préavis de grève, comme l'ensemble des fédérations syndicales et la Confédération des Praticiens Hospitaliers. Conformément au 3^{ème} alinéa de l'article 3 de la loi n° 63-777 du 31 juillet 1963 et du code de santé publique, nous serons en grève **le mardi 7 septembre à partir de 8h00 jusqu'au 8 septembre, 8 h00. Les modalités de la grève seront un service minimum : les services d'urgences comme un dimanche ou jour férié.**

14 rue Vésale

75005 PARIS

Tél : 01.43.36.22.14

<http://www.amuf.fr>

mail : secretariat@amuf.fr

association loi 1901, 97/3060 - SIRET: 439833898 00034

FMC : 100 233 – déclaration n° 11910573591

L'ensemble des urgentistes des services d'urgences, des SAMU SMUR, vous demande d'organiser dans les établissements cette grève. **Nous n'accepterons pas de réquisitions abusives et exigeons que les directeurs d'établissement respectent scrupuleusement les conditions de ces dernières.**

Pour le conseil d'Administration de l'AMUF

Patrick PELLOUX
Président de l'AMUF

Paris le 30 août 2010

14 rue Vésale
75005 PARIS
Tél : 01.43.36.22.14
<http://www.amuf.fr>
mail : secretariat@amuf.fr
association loi 1901, 97/3060 - SIRET: 439833898 00034
FMC : 100 233 – déclaration n° 11910573591